

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL218

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 16

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« du traitement ou le »,

les mots :

« de traitement ou son ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.